

Respire à la récré

Aménagement de la cour de l'école Pierre et Marie Curie

Pour le confort des enfants et dans le cadre du programme Respire à la récré, la cour de l'école maternelle Pierre et Marie Curie a été réaménagée en concertation avec les élèves, les familles et les équipes pédagogiques. Le groupe scolaire a également bénéficié de l'installation d'une chaufferie bois.

Les enfants et leur famille impliqués à chaque étape

Ce projet avait pour but d'augmenter l'espace de cour pour les enfants et d'en faire un lieu plus adapté à leurs besoins. C'est ici un nouvel espace de 160 m² qui a été aménagé et qui permet aux enfants de bénéficier maintenant d'une cour de 380 m². Une concertation a permis aux enseignants, aux équipes périscolaires, aux équipes techniques et aux parents d'échanger pour décider des aménagements à mettre en place.

C'est l'association clermontoise Nogozone qui a réalisé les travaux qui ont débuté durant les vacances d'automne 2023 avec un chantier participatif. Une vingtaine de personne, regroupant des parents, enfants, équipes de l'école, s'est mobilisée pour participer aux aménagements : enlever les dalles (175m² de dalles enlevés, dont 120m² réutilisés pour la création du muret), le sable et les gravier, mise en place de piquets, muret, copeaux,... L'association Nogozone a finalisé les travaux avec la création de différents espaces (surfaces recouvertes de copeaux ou d'herbe), d'une rivière sèche, la mise en place de tables et jardinières et la plantation de deux arbres.

Coût du réaménagement de la cour entièrement financé par la Ville : 20 000 €

Une chaufferie plus écologique

La Ville de Clermont-Ferrand investit 18M€ dans ce mandat sur la rénovation énergétique de ses bâtiments. En plus des aménagements de la cour, l'école s'est dotée d'un nouveau système de chauffage plus vertueux. Le chauffage au fioul a été remplacé par une chaufferie bois. Trois chaudières bois de 120 kW et une chaudière gaz de 320 kW ont été installées ainsi qu'un silo bois de 48m³. Ce nouveau système est plus respectueux de l'environnement puisqu'il permettra une baisse d'environ 85 % des émissions de CO₂, soit une réduction d'environ 306 tonnes par an. La Gestion Technique Centralisée permet de suivre et programmer à distance les consignes de température, favorisant ainsi les économies d'énergie.

Coût de l'installation de la nouvelle chaufferie : 660 000 € TTC
Subvention de l'ADEME : 162 860 €

Subvention du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : 29 370 €

« Respire à la récré »

Le programme « Respire à la récré » est né d'une volonté de la municipalité de repenser les cours d'écoles afin d'en faire des lieux plus agréables, davantage adaptés aux besoins des enfants comme du personnel, et conçus pour répondre aux enjeux environnementaux actuels.

A ce jour, 12 cours ont été transformées dans le cadre du programme, dont Charles-Perrault (élémentaire et maternelle), Jean-Moulin (élémentaire), Nestor-Perret (maternelle et élémentaire), Jean-Macé (élémentaire), Jules-Michelet élémentaire, Philippe-Arbos élémentaire, Victor-Duruy élémentaire, Jean-Philippe-Rameau (maternelle), Allée Diderot et Pierre et Marie Curie (maternelle).

Les prochaines cours finalisées en 2024 : Jean-de-la-Fontaine (élémentaire et maternelle), Jules-Ferry (maternelle et élémentaire), Victor-Hugo (maternelle et élémentaire), Chanteranne, Daniel-Fousson (maternelle), Mercoeur (élémentaire), Jules-Vallès.

Les cours finalisées en 2025 : Jules-Verne, Jean-Zay, Jean-Butez, Edouard-Herriot.

« Les conséquences du changement climatique se ressentent fortement au sein des métropoles, nous devons donc agir individuellement et collectivement pour en limiter les effets. À Clermont-Ferrand, nous prenons ce problème à bras-le-corps en investissant massivement dans les réseaux de chaleur, les mobilités actives, la végétalisation de l'espace public, la rénovation énergétique de nos bâtiments publics, les énergies renouvelables ou la mise en place d'une alimentation durable et responsable dans les cantines. Le programme « Respire à la récré » est une composante de cette stratégie. Nous agissons pour transformer les cours d'école en îlots de fraîcheur en enlevant le bitume, en plantant des végétaux. Il s'agit aussi de repenser leur aménagement pour répondre aux enjeux de demain en matière d'accessibilité, de sécurité, de partage de l'espace, d'inclusion ou de pédagogie. » explique le maire de Clermont-Ferrand Olivier Bianchi.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33